

---

Adresse de la société populaire de Bruyères-Libre, qui félicite la Convention d'avoir découvert l'affreux complot et demande la prompte punition des coupables, en annexe de la séance du 6 germinal an II (26 mars 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse de la société populaire de Bruyères-Libre, qui félicite la Convention d'avoir découvert l'affreux complot et demande la prompte punition des coupables, en annexe de la séance du 6 germinal an II (26 mars 1794). In: Tome LXXXVII - Du 1er au 12 germinal An II (21 mars au 1er avril 1794) pp. 430-431;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1968\\_num\\_87\\_1\\_20629\\_t1\\_0430\\_0000\\_8](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1968_num_87_1_20629_t1_0430_0000_8)

---

Fichier pdf généré le 23/01/2023

qu'après deux ans de lutte terrible contre les ennemis de la liberté, tant intérieurs qu'extérieurs, vous vous croyiez au moment où vous n'auriez plus qu'à diriger la toute puissance nationale contre les satellites des tyrans, vous vous êtes vus prêts à être arrêtés dans votre marche triomphale par une poignée de conspirateurs qui se sont assez méconnus pour penser qu'ils pouvaient lutter, secondés par l'or des rois, contre la vertu démocratique d'une grande nation qui a proscrite les despotismes de tout genre. Forts de vos principes, forts des obligations que vous avez contractées avec le peuple français et la liberté, soutenus par votre énergie et l'active surveillance du Comité de salut public, vous avez d'un mot terrassé ces pygmées : ils sont dans les fers; qu'ils subissent la peine due à leurs forfaits. La justice et la liberté seront satisfaites, la patrie sera sauvée et nous cesserons de dire que vous n'avez pas été un instant sans avoir bien mérité d'elle.

Restez, Citoyens représentants, restez sur la faite de la Montagne jusqu'à la paix, ne craignez pas qu'avant le temps on ose vous en faire descendre. Nous sommes aux pieds et nous périrons tous, avant vous. S. et F. »

G.-N. BASCHET (*secrét.*), DURAND,  
J.-J. BASCHET (*présid.*).

rr

[*La Sté popul. de Bonnétable, à la Conv.; 2 germ. II*] (1).

« Pères de la Patrie,

Justice! Justice! Justice! Tel est le cri de tous les Français en apprenant l'horrible complot tramé contre la Liberté et la souveraineté du Peuple. Ce n'est pas assez que la tête des coupables tombe, il faut encore qu'exposée sur les rostrs publics, elle serve à effrayer tous les conspirateurs qui, comme eux, voudraient se servir du peuple pour l'égorger.

Vous, Montagne sacrée qui faites l'admiration des peuples, comme un autre Etna faites vomir la mort sur tous les coupables, et qu'aucun n'échappe au glaive vengeur de la loy que le Peuple vous a remis.

C'est donc par une lâche conspiration que devait finir la brillante tactique du fameux Mack ? Le fer des tyrans n'est point à craindre pour des républicains, et les Pères de la Patrie ont sçu déjouer leurs coupables projets.

Pitt a été déclaré l'ennemi du genre humain, mais ce monstre respire encore, il continue à calculer froidement avec l'encre du crime la perte des peuples. Que sa tête tombe; demandez-la au Peuple anglais et, s'il la refuse, que cent mille Républicains aillent effacer leur isle du livre des Nations. C'est alors que vous pourrez proclamer la liberté et la souveraineté des peuples. Restez à votre poste jusqu'à ce moment désiré ; il n'est pas éloigné. Ensuite, vous irez dans les communes recevoir le juste tribut de vos immortels travaux. »

LEPORQUIER, LIVET (*agent nat.*), LÉCUYER (*secrét.*),  
VANDERIAM (*présid.*), BELIN, NADOT, PROVOST,  
MONGUILLON, Et. LECLERC, MOTREUL, Th. LE-

(1) C. 299, pl. 1048, p. 29.

CLERC, H. LECLERC, YVON, VILLAIN, CAJET, CHAPRON, MAUBERT (*secrét.*), PANTHERAU, LACROIX fils aîné, LACROIX père, BOIVIN fils, LACROIX le jeune, GOUPIL, BERTHELOT, LAUNAY, BROTIER, VAVASSEUR père, VEILLARD, CHEVIGNIER, DURAND l'aîné, DEHALLAIS, VÉRITÉ, CHÉRON, POUTOIRE, DALIGNY, GOJON, CHOPLIN, BOUROT père, BLIN, DOUPOUY, LE CHANTEUR, DHULMÉ, POILGNÉ, THIRION, NEVEU, PAUMIER fils aîné, GISLAIN, HALBOUT fils, RICHARD, LEPORQUIER, LIVET le jeune, P. POUFRE [et sept autres signatures].

ss

[*La Sté popul. et la comm. de Boulogne-sur-Mer, à la Conv. ; s. d.*] (1).

« Augustes représentants,

Dans le moment où par un décret tout à la fois sage et sublime vous frappez de la manière la plus éclatante et la plus terrible les ennemis de l'Egalité, et que vous annoncez que le sol de la Liberté sera bientôt purgé de tous les aristocrates et de tous les intrigants, une nouvelle conspiration éclate. Des hommes qui ont donné des signes de patriotisme le plus ardent crient à l'insurrection et contre qui est dirigée cette insurrection ? Le gouvernement révolutionnaire n'a-t-il pas imprimé à la République naissante cette marche noble et rapide qui effraye les despotes ? les scélérats et les conspirateurs ne sont-ils pas punis de leurs forfaits ? La Convention n'a-t-elle pas proclamé solennellement les principes éternels de la morale et de la Raison ? A-t-elle trahi les intérêts du peuple ? A-t-elle déposé la foudre qu'elle a mise entre ses mains pour anéantir tous les ennemis de la République ? Non, sans doute, le ressort révolutionnaire conserve encore toute son élasticité. Ceux qui appellent à grands cris l'insurrection sont donc, ou des traîtres, ou des hommes profondément stupides qui ne voient pas que le salut de la Patrie ne peut résulter que du plus parfait ensemble et de la fraternité la plus étendue.

O Vertu ! des fourbes ont osé profaner tes enseignes ; le masque qui couvroit leur âme vile et rampante a été arraché. Législateurs intrépides, vengez le patriotisme outragé ; que la foudre lancée du haut de la Montagne pulvérise tous ces monstres. Continuez vos immortels travaux. Notre existence est consacrée à la défense de la Liberté, au salut de la République qui doit être le résultat glorieux de votre énergie et de vos vertus. Vive la République, Vive la Montagne. »

CATTAERT (*présid.*), BLÉRIOT (*maire adjt.*), TERNAUX fils (*secrét.*), MORILLON (*secrét.*), PATEVILLE (*secrét.*).

tt

[*La Sté popul. de Bruyères-Libre, à la Conv.; 1<sup>er</sup> germ. II*] (2).

« Président,

La Société populaire de Bruyères-Libre félicite la Convention nationale d'avoir découvert

(1) C. 299, pl. 1048, p. 43.

(2) C. 299, pl. 1048, p. 35.

l'affreux complot tramé par des perfides qui présentaient sans cesse la liberté au peuple pour mieux l'asservir et lui faire reporter des fers.

Qu'ils périssent ces traîtres, ces monstres qui ont conspiré contre la patrie. Ces audacieux avaient oublié que le peuple souverain est là pour surveiller; ils avaient osé former l'horrible projet de rétablir l'hideuse royauté. La Royauté! non, elle ne sera jamais rétablie sur le sol français; elle est trop ennemie des peuples, trop corruptrice du genre humain, pour n'être pas prise en exécration par tout homme qui sent sa dignité, on la verra s'éclipser des lieux qu'éclairaient les flambeaux de la raison et de la philosophie; on la verra consumée jusqu'au dernier vestige, par les laves qui sortiront du volcan de la Montagne, à laquelle la République doit son salut. Oui, tous les trônes tomberont, la liberté seule restera debout au milieu de leurs débris.

Nous demandons la prompte punition des coupables, et que la convention toujours ferme à son poste, compte sur l'amour brûlant de la patrie qui nous anime, pour la défendre jusqu'à la dernière goutte de notre sang. Ce peuple français dirigé par elle, ne doit déposer ses armes victorieuses que lorsque tous ses ennemis seront terrassés. Toujours la Convention sera notre égide, elle aura toujours notre entière confiance.

Les Comités de sûreté générale et de salut public ont bien mérité de la patrie. Continuez, Législateurs, vos travaux, votre surveillance; nous leur devons tout; la République et notre bonheur seront votre ouvrage. Nous jurons de vivre ou de mourir pour elle, de n'écouter que votre voix et de n'avoir que vous, pour point de ralliement. Tels sont les sentiments des vrais républicains, composant la Société populaire de Bruyères-Libre, qui comptent leurs vies pour rien et la patrie pour tout. S. et F. »

MERLET (présid.), MOYNET (secrét.).

uu

[La Sté popul. de Calais-sur-Anille, ci-devant Saint-Calais, à la Conv.; s. d.] (1).

« Législateurs,

Au moment où le courage des républicains se prépare à dompter l'orgueil des tyrans de la terre, les ennemis de l'intérieur travaillent encore à nous diviser : mais les traîtres n'y réussiront pas. Les sans-culottes sont partout; eh bien! partout ils surveilleront les ennemis de la patrie.

Oui, nous le croyons, citoyens représentants, le salut de la France est assuré, et sa liberté triomphe. La sainte Montagne est devenue un volcan dont la lave brûlante s'étendant sur la surface du monde, consumera bientôt les sceptres et les trônes. Déjà le Comité de salut public nous a fait jouir de grandes victoires, et dans peu les tyrans du Nord et du Midi sauront encore mieux les apprécier.

Citoyens législateurs, c'est aux grandes mesu-

res que vous avez prises, c'est aux savantes combinaisons de vos comités que les peuples devront bientôt leur liberté. Et toi, Comité de sûreté générale, toi qui rends la vie et le courage aux patriotes, que la malveillance outrageoit encore, combien tu mérites la confiance des sans-culottes!

Législateurs, restez à votre poste, nous vous l'avons déjà dit. Déclarez la guerre à ces intriguants payés par Pitt et Cobourg, à ces égoïstes masqués qui déchirent le sein de la patrie, à ces hommes de boue qui, maniant le peuple à leur gré, sèment des craintes et des soupçons, annoncent de grandes trahisons, poussent quelquefois l'audace jusqu'à chercher à avilir vos représentants et n'ont d'autre but que de renverser la puissance nationale pour s'établir sur ses débris.

Frappez, citoyens législateurs; que du sein de la Montagne la foudre parte, et qu'elle écrase tout ce qui n'est pas la liberté. Pour nous, fidèles à nos serments, nous n'aurons jamais qu'une volonté, nous n'aurons qu'un seul cri : Vive la Liberté, vive la Montagne; guerre à mort aux intriguants et aux despotes. »

P. c c : BLAVETTE (présid.), LECERF (secrét.).

vv

[La Sté popul. de Châtillon-sur-Marne, à la Conv.; s. d.] (1).

« Citoyens représentants. Pères du peuple,

La Société populaire de Châtillon-sur-Marne, district d'Épernay, département de la Marne, a vu avec la plus violente indignation la nouvelle conjuration, la trame infernale dirigée contre le peuple, la Liberté et la Convention nationale elle-même. Grâce vous soient mille fois rendues, elle est découverte, elle est déjouée. Les traîtres ne savent pas sans doute que les vrais patriotes ne se laisseront point enchaîner, qu'ils ont juré la Liberté ou la mort et qu'ils ne seront point parjures.

La Société populaire de Châtillon croit manquer au plus sacré de ses devoirs si elle ne ne vous félicite dans ce moment sur la surveillance active que vous apportez pour assurer le salut du peuple, et sur l'énergie que vous venez encore de déployer dans cette circonstance difficile. La Société populaire de Châtillon vous conjure de rester à votre poste. Mettez la dernière main au grand œuvre de la régénération du peuple; la République est sans doute impérissable, mais extirpez jusqu'au dernier de ses ennemis; que le glaive de la loi les atteigne. Que nous importe à nous, Français républicains, que leur sang coule; le sang d'un traître n'est plus du sang français.

DELACROIX, DAUBIGNY, LIÉVART, DESLOGE (présid.), ROUSSET, POTTIN, MARLÉ, MORTIER, LESUEUR, SONNETTE, BERTRAND, SOYÉ, LAGACHE, GUIGNON, BERNARD, GAUSSARD, CANON, J.-B. DESLOGE (secrét.), GANDON, LELEU, NENUIN, BAILLY, BUGY, LALOY, SÉCHER, GOBIN, GODINOT, LEZOUVIOT l'ainé, GUÉRIN, MARSAUX, HARPIN, COZZI, DESLOGE, Ch. MOREDY, PILLET, GUINISY, COTTARD, COTTARD, RUMILLART.

(1) C. 299, pl. 1048, p. 25. Cette adresse aurait été rédigée le 25 ventôse.

(1) C. 299, pl. 1048, p. 33.